

Réf: Dossier N° 142489

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « OKO COTE D'IVOIRE SARL »

Siège social Abidjan, Plateau, ABIDJAN PLATEAU Immeuble
Longchamp entrée au 4ième étage, Lot ND, Ilot ND

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 24/08/2022 , et enregistrés au CEPICI le 15/09/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « OKO COTE D'IVOIRE SARL »

Objet : Distribution de produits d'assurance et de services associés et notamment distribution de produits d'assurance agricoles.

Et pour la réalisation de l'objet social:

L'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles

l'emprunt de toutes sommes auprès de tous les établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux

la prise en location gérance de tous fonds de commerce

la prise de la participation dans toute société existante ou devant être créée

et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 33,000,000 F CFA divisé en (330.0) Parts Sociales de Cent Mille (100,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 330 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social : Abidjan, Plateau, ABIDJAN PLATEAU Immeuble
Longchamp entrée au 4ième étage, Lot ND, Ilot ND

Dirigeant(s) : M DAGO AUGUSTIN (GÉRANT), M SCHWALL SIMON ANDRE JEAN (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B13-08466 du 16/09/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°42429/GTCA/RC/2022 du 16/09/2022

